

Un élève du lycée Alexandre-Bérard 2^e au concours général

AMBÉRIEU Hugo Texeira a été récompensé au concours général des métiers.

Vendredi 22 novembre dernier, le lycée professionnel s'est paré de ses plus beaux atours, la classe de Terminale Agora avait tout organisé pour la remise aux lauréats de leurs diplômes obtenus en juin 2024. Parmi eux, 3 se sont particulièrement fait remarquer !

HUGO TEXEIRA RÉCOMPENSÉ AU CONCOURS GÉNÉRAL DES MÉTIERS

Pour son stage de 3^e, Hugo a souhaité le faire dans une entreprise de transport. Satisfait de ce qu'il a pu découvrir, il se renseigne et dépose un dossier d'inscription au lycée Alexandre-Bérard, pour suivre un cursus de 3 ans, en bac pro OTM (Organisation de Transport de Marchandises). Le parcours professionnel permet aux lycéens de suivre des périodes de stages de 22 semaines, et de s'insérer dans le monde du travail tout en restant scolarisé. L'entreprise Astr'in, à Saint-Vulbas, l'a accueilli tout au long de sa formation. Le bac pro mention Très bien en poche, il est encouragé pour continuer ses études, les dirigeants proposent de continuer en BTS Gestion des Transports et Logistique Associée, en alternance, au sein même d'Astr'in. Ce garçon a aussi été remarqué par les enseignants, la proviseure, Catherine Sauzey, qui lui a fortement conseillé de se présenter au concours général des métiers OTM. Ce concours est composé de deux épreuves. D'abord, l'admissibilité est une épreuve écrite d'une durée de 3 h. À l'issue de cette première épreuve, si retenus, les élèves passent l'épreuve d'admission d'une durée de 4 h. 143 candidats ont été récompensés dont Hugo. « Nous savions qu'il avait toutes les com-



Hugo Texeira a terminé 2^e au Concours général des métiers. Photo : Fournie par Hugo à LB

pétences, il sortait du lot, au niveau de son comportement, ses capacités de travail, ses résultats scolaires, Hugo nous laisse un excellent souvenir », évoque Philippe Kurdian, directeur délégué aux formations. « Je suis entré à la Sorbonne avec mes parents, je ne connaissais pas encore mon classement. Et là, j'ai vu que j'ai terminé 2^e. C'est une super expérience, un magnifique souvenir, ma mère avait des petites larmes de joie et mon père avait des étoiles dans les yeux ». Colline et

Anaïs sont aussi récompensées de leur travail et de leurs efforts tout au long de leur scolarité. À 19 ans toutes les deux, elles ont obtenu le bac pro Commerce mention Très bien. Elles bénéficieront une bourse au mérite d'un montant de 500 €. Colline a cherché sa voie plusieurs années, et maintenant elle continue ses études en BTS par alternance au Cecof et chez Mr.Bricolage. Anaïs a été embauchée en CDI dans la même entreprise que ses stages, elle s'épanouit.